

officiellement adoptée à la session ordinaire de l'Assemblée générale, mais pas plus à cette session que lors de la session extraordinaire n'a-t-il été possible de s'entendre sur les modalités ou sur l'ordre du jour des négociations globales.

La conclusion heureuse, en juin, des négociations sur la création du Fonds commun pour les produits de base aura constitué un grand pas dans la voie d'une amélioration des relations Nord-Sud. Il convient également de signaler l'entente survenue à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur un Ensemble de principes et de règles pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives en matière de commerce et d'investissements internationaux, adoptée plus tard sous forme de résolution par l'Assemblée générale.

Le Premier ministre a visité les dirigeants de plusieurs pays d'Europe, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique latine (en partie à l'occasion d'un voyage qui a débuté à la fin de 1980) afin de s'entretenir avec eux surtout des questions Nord-Sud, notamment dans la perspective des deux sommets de 1981.

Au Canada, un Groupe de travail parlementaire a procédé à l'examen des contributions que fait ou que prévoit faire le Canada pour résoudre les problèmes Nord-Sud, et il a formulé des recommandations à cet égard. En outre, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé la création d'un Secrétariat de prospective dont la tâche principale consistera à œuvrer, de concert avec les organisations non gouvernementales et d'autres groupements, à faire mieux connaître à la population les questions de développement et de coopération internationale.

Soutien au développement international

L'engagement du Canada dans le domaine de l'aide publique au développement (APD) demeure important. Cependant, les besoins toujours plus grands des pays en développement importateurs de pétrole se manifestent au moment même où les pays industrialisés se sentent le moins capables d'accroître sensiblement leurs budgets d'aide en raison de leurs propres difficultés économiques. Ce dilemme est devenu particulièrement évident en 1980.

Le Canada a malgré tout annoncé sa décision d'inverser la tendance des dernières années, pendant lesquelles la part de son produit national brut (PNB) consacrée à l'aide déclinait en termes relatifs. Il s'est engagé à atteindre un objectif de 0,5 % d'ici à 1985 et à mettre tout en œuvre pour atteindre l'objectif de 0,7 % d'ici la fin de la décennie. Le gouvernement a aussi annoncé sa décision d'effectuer un versement anticipé de 165 millions de dollars à l'Association internationale de développement (IDA), filiale d'aide concessionnelle de la Banque mondiale, et il a accepté que le Canada s'intéresse prioritairement à la région des Antilles du Commonwealth dans son programme d'aide au tiers monde.

LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DU CANADA

Relations économiques internationales

Les tendances qui ont dominé la dernière partie des années 70 — ralentissement de la croissance, taux de chômage élevés et inflation persistante — ont continué de perturber l'économie mondiale.

De plus en plus on a reconnu l'interdépendance économique qui lie aussi bien les pays industrialisés entre eux qu'aux pays en développement ainsi que la nécessité de trouver des solutions à long terme. En juin, le Canada a participé activement au Sommet économique de Venise, qui a accordé la priorité à la poursuite de la lutte contre l'inflation et à la mise au point d'une stratégie décennale pour rompre le lien entre la croissance économique et le pétrole. Que ce soit au sein de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), du Fonds monétaire international (FMI) ou de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada a continué de rechercher des solutions aux problèmes commerciaux et monétaires mondiaux. Il a endossé la Déclaration commerciale de l'OCDE et ainsi réaffirmé sa volonté de résister aux pressions protectionnistes pouvant nuire au système de libre-échange commercial et financier, qui est capital pour son bien-être économique.

Signés en 1979, les accords issus des Négociations commerciales multilatérales (NCM) ont été mis en application au cours de 1980. La première tranche des nouveaux tarifs est ainsi entrée en vigueur le 1^{er} janvier.

Aucun nouvel accord international sur le blé n'a été signé, bien qu'un certain nombre de solutions aient été étudiées par un comité spécial du Conseil international du blé. La nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire, entrée en vigueur le 1^{er} juillet, fait passer de 4,4 à 7,7 millions de tonnes métriques le niveau annuel minimal garanti des céréales fournies au titre de l'aide alimentaire.

Le Canada et le Royaume-Uni ont mené à terme d'importantes négociations sur les droits bilatéraux de transport aérien dont jouissent Air Canada et British Airways. Le Canada a également signé un Accord de coopération industrielle avec l'Argentine ainsi que la Convention des Nations Unies sur le transport multimodal international de marchandises.

Questions énergétiques

L'évolution de la situation énergétique nationale et internationale a eu d'importantes répercussions sur la conduite de la politique étrangère du Canada. L'énergie a été le thème central des discussions au Sommet économique de Venise où les dirigeants des sept principaux pays industrialisés du monde se sont entendus pour adopter un large éventail de mesures devant leur permettre de réorganiser à long terme leurs économies d'énergie par la conservation, une efficacité accrue et le remplacement du pétrole par d'autres sources d'énergie.

Bien que le volume des exportations iraniennes soit demeuré bas pendant toute l'année, le marché pétrolier international semblait vouloir se stabiliser quelque peu jusqu'en